



Secrétariat
général
de la mer



Communiqué de presse – 19 janvier 2017

Première réunion du Comité France Maritime

Ce jeudi 19 janvier 2017, le Comité France Maritime s'est réuni pour la première fois autour du Secrétaire général de la mer et du Président du Cluster Maritime Français (CMF). Il a rassemblé les régions littorales et les représentants des principales filières maritimes (parmi lesquelles le transport maritime, la construction navale, les activités portuaires, la pêche, l'aquaculture et les produits de la mer, la recherche, les énergies marines renouvelables, les granulats marins, la plaisance et le secteur de la croisière).

En ouverture, M. Vincent Bouvier, Secrétaire général de la mer, a rappelé l'originalité de cette nouvelle méthode de travail, impliquant les partenaires publics et privés. A l'unisson, M. Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du CMF, s'est félicité d'une « politique maritime augmentée » de l'expertise privée et a relevé le caractère inédit d'un cercle d'acteurs économiques incluant aussi les exécutifs des régions littorales.

Dans la perspective du doublement de l'économie maritime mondiale annoncé par l'OCDE à l'horizon 2030, le Comité France Maritime a ainsi pour objectif d'accompagner les filières industrielles pour que la France double également le chiffre d'affaires sur l'ensemble du secteur ainsi que le nombre d'emplois directs.

A cette fin, il est apparu primordial que le Comité France Maritime soit un outil pleinement opérationnel, comme le serait le « centre opérationnel d'un navire, apte à prendre en toutes circonstances les bonnes décisions » pour reprendre la métaphore développée par le Président du CMF. Ses deux missions principales seront d'aider les filières à définir les objectifs et les feuilles de route associées avec des indicateurs, ainsi que l'identification et la levée des obstacles qui empêchent le développement de projets et de filières.

Pour aider à ces travaux, il a été décidé que le Comité France Maritime disposera à brève échéance d'une petite structure permanente soutenue par les équipes du Secrétariat général de la mer et du CMF. Les expertises réunies se focaliseront dans un premier temps sur les capacités d'analyse et de traitement des données pour obtenir des données viables du secteur maritime et accompagner les filières dans la définition de leurs objectifs. Deux cellules dédiées se concentreront sur les questions européennes avec les enjeux du Brexit et des dispositifs européens pour les projets innovants du secteur pour la première, et sur l'ingénierie des financements de projets pour la seconde.

Outre les préoccupations propres à chaque filière économique, l'accent a été mis sur des sujets transverses, socles de tout développement, dont il s'agira de se saisir prioritairement : le besoin d'une vision stratégique à long terme et d'un décloisonnement, la recherche, l'innovation et l'accès aux

marchés, le renforcement de l'attractivité des métiers, la ré-industrialisation de certains métiers, l'accès facilité aux financements, le renouvellement et la modernisation des outils, l'adaptation des réglementations aux évolutions des secteurs pour qu'ils restent compétitifs, les conflits d'usage et la répartition des espaces ainsi que les problématiques de sûreté.

M. Bouvier a conclu en formulant le souhait de voir se construire un fort esprit de solidarité entre les acteurs rassemblés dans « l'équipe de France du maritime » à laquelle il a donné rendez-vous mi-mars pour la poursuite des travaux.

@SGMer

@ClusterMaritime